



Ski Académie



10^{ÈME} COUPE INTERNATIONALE DU JEUNE CITADIN TROPHÉE BERTRAND GENTILETTI



Vallée de l'Ubaye

LE SAUZE

PRA LOUP

Les 24/25/26/27 MARS 2016

à Pra Loup et au Sauze/Super Sauze



UNE VALLEE PRESTIGIEUSE A LA CONFIGURATION EXCEPTIONNELLE



Bienvenue dans la Vallée de l'Ubaye

Une vallée préservée...

Vous avez dit « Station » ? Il y en a...

Pra Loup, une des plus grandes stations françaises avec un domaine ski au pied de 180 km de pistes.

Le Sauze Super Sauze, station village qui s'étire de hameau en hameau.

Sainte-Anne la Condamine, la plus haute à 1800 m d'altitude et la plus petite de nos stations.



Au cœur de la Vallée de l'Ubaye, à moins de 10 mn de Pra Loup et du Sauze Super Sauze, **Barcelonnette** c'est la ville à la montagne mais pas seulement.

Plus haut en direction de la haute vallée, le village de **Jausiers** marque l'ouverture de multiples espaces nordiques.

Vous venez d'entrer dans un territoire unique, véritable concentré de tous les massifs montagneux. L'accueil méridional en plus...

Bienvenue dans une très grande station... l'Ubaye !





Programme

10^{ème} COUPE INTERNATIONALE DU JEUNE CITADIN

MERCREDI

- 17h00 : **Traçage** du Super G à Pra Loup, vérification des matériels de sécurité par le Jury.
- 20h30 : Comité de course à l'Office du Tourisme de Pra Loup réunissant les Organisateurs, les Chefs d'Equipes, le Coordonnateur, le Délégué Technique FIS. Remise des dossards.
- 21h30 : Repas des Officiels.

SUPER G

- 07h30 : **Ouverture** des Remontées Mécaniques de Pra Loup.
- 08h00-8h45 : **Reconnaitances** / 9h00 : Fermeture de la piste.
- 09h15 : **Départ de la course** / 13h00 : Fin de la course.
- 16h00 : **Traçage du Super Combiné SG/SL.**
- 18h00 : Comité de course à l'Office du Tourisme de Pra Loup réunissant les Organisateurs, les Chefs d'Equipes, le Coordonnateur, le Délégué Technique FIS. Remise des dossards.

JEUDI

SUPER COMBINÉ (SG+SL)

- 07h00 : **Ouverture** des Remontées Mécaniques de Pra Loup.
- 07h30-8h00 : **Reconnaitances Manche SG** / 08h15 : Fermeture de la piste.
- 08h30 : **Premier départ** / 10h30 : **Fin de la Manche SG.**
- 11h00-11h30 : Reconnaitances **Manche SL** / 12h00 : Fermeture de la piste.
- 12h15 : **Premier départ** / 14h30 : Fin de la course.
- 16h00 : **Traçage du GÉANT** au Super Sauze.
- 18h00 : Comité de course à l'Office du Tourisme de Pra Loup.
- 19h30 : **Remise des Prix** suivi d'un buffet dînatoire au Loup Blanc (Pra Loup).

VENDREDI

GÉANT

- 07h00 : **Ouverture** des Remontées Mécaniques au Super Sauze.
- 07h30-8h00 : **Reconnaitance** de la **1^{ère} Manche GÉANT** / 08h15 : Fermeture de la piste.
- 08h30 : **Premier départ** / 10h30 : Fin de la **1^{ère} Manche GÉANT.**
- 11h30-12h00 : Reconnaitance de la **2^{ème} Manche GÉANT** / 12h15 : Fermeture de la piste.
- 12h30 : **Premier départ** / 14h30 : Fin de la course.
- 15h00 : **Remise des Prix du GÉANT** en bas des pistes.
- 16h00 : **Traçage des 2 Manches** de Slalom au Sauze.
- 18h00 : Comité de course à l'Office du Tourisme du Sauze.
- 20h30 : Repas des Officiels.

SAMEDI

SLALOM

- 07h00 : Ouverture des Remontées Mécaniques au Super Sauze.
- 07h30-8h00 : **Reconnaitances** / 08h15 : Fermeture de la piste.
- 08h30 : **Premier départ** / 10h30 : Fin de la **1^{ère} Manche.**
- 11h00-11h30 : **Reconnaitances** / 11h45 : Fermeture de la piste.
- 12h00 : **Premier départ** / 13h30 : Fin de la course.
- 14h00 : **Remise des Prix** en le bas de la piste.

DIMANCHE



10^{ème} COUPE INTERNATIONALE DU JEUNE CITADIN

Comité d'Honneur

Christian ESTROSI
Martine VASSAL
Jean-Claude GAUDIN
Dominique TIAN
Patrick BOUVET
Richard MIRON
Maurice DI NOCERA
Richard MIRON
Albert OLIVERO
Pierre-Martin CHARPENEL
Jacques MARTIN
Michel VION
Urs DIETRICH
Richard LESIEUR
Jean-Paul CARLHIAN
Jean-Louis DEBART
Robert LAGOUTTE
Michel BARNEAUD
Eric EBERT
Pascal AUSSET
Gilles CARRETTA
Guy PONTIER
Jean-François MATTEI
Patrick VUCEKOVIC

Président Conseil Régional PACA
Président Conseil Départemental 13
Sénateur Maire de Marseille
Député des Bouches du Rhône, 1^{er} Adjoint au Maire de Marseille
Maire Uvernet-Fours Pra Loup
Président Communautaire Sports Conseil Régional PACA
Conseil Départemental Délégué aux Sports 13
Adjoint au Maire de Marseille, Délégué aux Sports
Maire d'Enchastrayes
Maire de Barcelonnette
Président CCVU
Président Fédération Française de Ski
FIS-CIT Chairman
Représentant FIS pour la France
Président Comité Régional Alpes Provence
Président de la Commission coureurs à statuts particuliers FFS
Responsable de la Commission CIT alpine nationale
Responsable Adjoint de la Commission CIT alpine nationale
Président du Comité de Ski des Bouches du Rhône
Président Commission CIT régionale
Président de Ski Académie
Président du Ski Club Saint Antoine
Directeur Général Ultra Fun
Directeur Général Adjoint Prémalliance

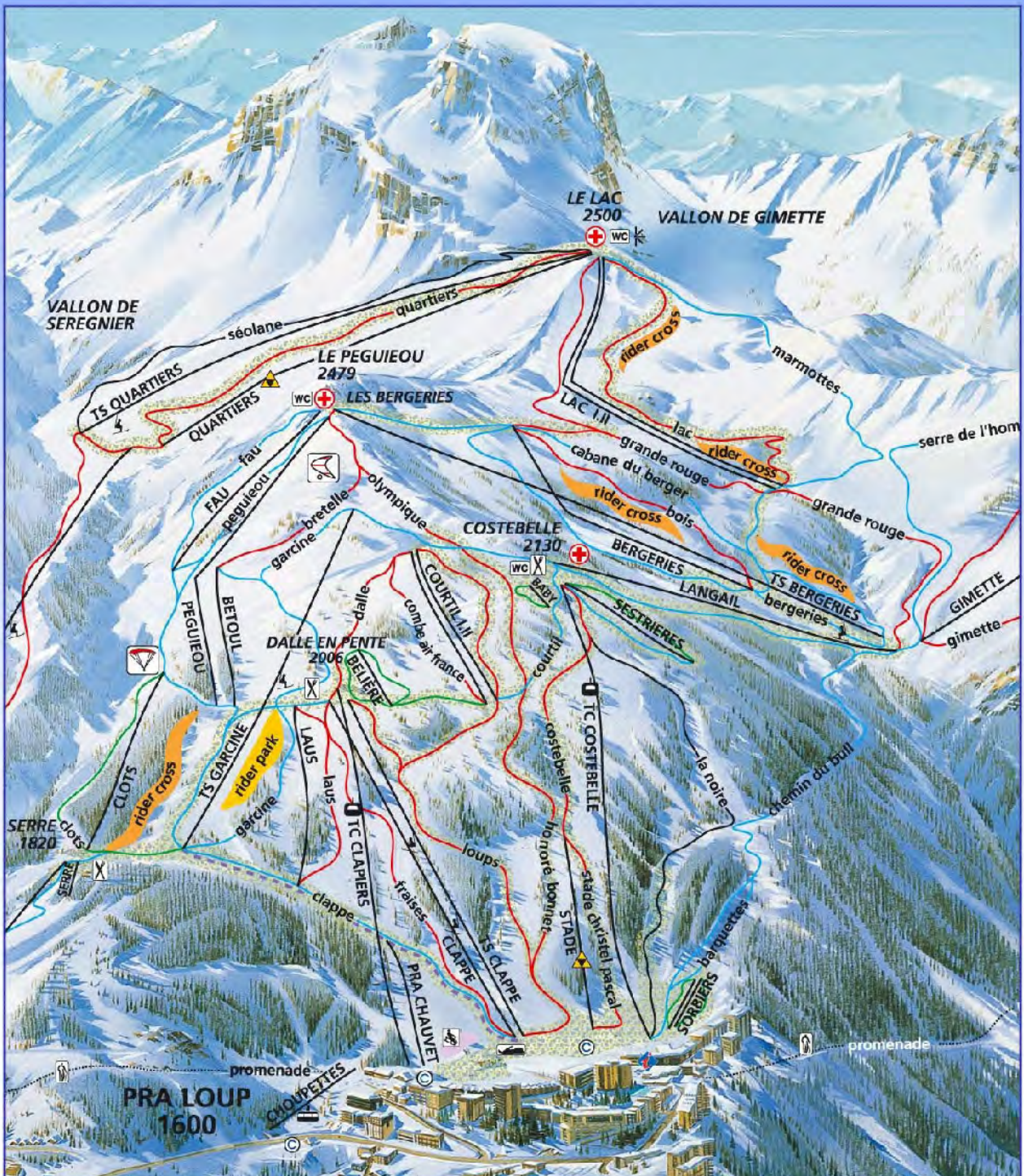
Comité d'Organisation

Richard LESIEUR (FFS)
Jean-François CONNET
Guy PONTIER
Christian DE LORENZO (GSSB)
Yannick DEBEUX
Laurent THELENE
Marc PERUSSE
Draguy VOJVODANOVIC
Jean-Sébastien EYMÉOUD
Christine LAMBERT
Alexis AUBESPIN

Directeur Général des épreuves
Coordonnateur Général
Coordonnateur Général Adjoint
Coordonnateur Le Sauze
Coordonnateur Pra Loup
Directeur des Remontées Mécaniques Sauze/Super Sauze
Directeur des Remontées Mécaniques Pra Loup
Directeur Service du Tourisme de la CCVU
Directeur Office du Tourisme de Pra Loup
Directeur Office du Tourisme Sauze/Super Sauze
Directeur Office du Tourisme Barcelonnette



PLAN DES PISTES PRA LOUP





PLAN DES PISTES SUPER SAUZE



REGLEMENT DE LA 10^{ème} COUPE INTERNATIONALE DU JEUNE CITADIN

ART 1 :

Cette compétition s'adresse aux filles et aux garçons des années suivantes : **2000-2001-2002-2003**, licenciés à une des Fédérations répertoriées par la Fédération Internationale de Ski.

ART 2 :

Cette compétition se déroulera sous la forme de 4 courses, un **Super Géant**, un **Super Combiné**, un **Géant** et un **Slalom** dont les règles devront être conformes au règlement FIS en vigueur concernant les courses de jeunes.

ART 3 :

L'ensemble des équipements des coureurs doit être conforme aux dispositions du RIS notamment en ce qui concerne les coques de protection dorsales et les casques qui sont obligatoires. Les skis et les chaussures respecteront les caractéristiques suivantes :

• **SUPER G :**

- (U14) : Longueur Maxi 205cm (France)
- (U16) : Longueur Mini 183/Radius 30m Mini

• **GÉANT :**

- (U14) : Longueur Maxi 188cm / Radius 17m Mini
- (U16) : Longueur Maxi 188cm / Radius 17m Mini

• **SLALOM :**

- (U14) : Longueur Mini 130cm
- (U16) : Longueur Mini 130cm
- Hauteur Maxi skis + Plaques toutes disciplines 50mm Maxi
- Epaisseur Semelle Chaussures 43mm Maxi
- Largeur sous fixation GS/SG 65mm Maxi.

ART 4 :

Ces compétitions donneront lieu à un classement individuel pour chaque catégorie, U14, U16, filles et garçons. Seront récompensés les 3 premiers de chacune des quatre catégories.

A l'issue de toutes les compétitions un classement des nations est effectué sur la base du total des points courses des meilleurs coureurs de chaque nation dans chaque course et dans chaque catégorie. Les coureurs inscrits en « double quota » ne sont pas pris en considération dans ce classement. Une Coupe des Nations est attribuée à la nation ayant recueilli le plus de points.

ART 5:

Les quotas de participation seront limités à 2 garçons et 2 filles par année d'âge, soit un maximum de 16 coureurs au total par nation. Seuls les coureurs compris dans ce quota peuvent concourir dans le cadre du trophée des nations. Leurs « points course » seront alors pris en compte.

La nation organisatrice devra déclarer les 16 coureurs la représentant sur une liste d'inscription distincte.

ART 6:

Dans chaque catégorie, 2 groupes seront constitués: d'une part le groupe des coureurs participant à la Coupe Internationale et d'autre part les coureurs « double quota » non qualifiés pour cette Coupe dans la nation organisatrice.

Les tirages au sort seront effectués à la mêlée pour la première manche pour chaque catégorie, U14, U16, filles et garçons. Les groupes de participants à la Coupe Internationale partent avant le groupe « double quota » de la nation organisatrice.

Les filles partiront avant les garçons en respectant les catégories.

L'ordre de départ de la 2^{ème} manche → les 30 meilleurs prennent le départ dans l'ordre inverse de leur classement de la 1^{ère} manche. En fonction du nombre de concurrents et/ou des écarts de temps le DT peut ramener cette disposition aux 15 meilleurs.

ART 7:

L'organisateur s'engage à fournir à chaque nation les documents nécessaires à l'acheminement des inscriptions. Ce dossier sera envoyé au plus tard 30 jours avant la course par email au Responsable du Comité FIS CIT de chaque nation et à la Fédération de chaque nation.

L'organisateur s'engage à coordonner les hébergements des nations présentes et à appliquer les tarifs préconisés dans les règlements internationaux en vigueur.

Des droits d'inscription sont perçus et le tarif est fixé d'après le règlement FIS CIT (ALWC point 7)

ART 8:

Les épreuves de la Coupe Internationale font référence aux règlements des concours internationaux du ski mis en œuvre par la FIS(RIS) notamment à ceux des compétitions alpines pour les enfants (Art.608 du RIS)





www.ski-marseille.com

HEBERGEMENTS DANS LA VALLEE DE L'UBAYE

(Aucune prise en charge par l'Organisation)

OFFICE DU TOURISME DE PRA LOUP

www.praloup.com / info@praloup.com

Tel: +33 (0)4.92.84.10.04

OFFICE DU TOURISME DU SAUZE

www.sauze.com / info@sauze.com

Tel: +33 (0)4.92.81.05.61

**Tarif Maximum : 55,00€
par personne/jour en demi-pension**

**Repas du Midi offert
par l'organisateur sur les pistes**





ENGAGEMENTS

Adresser les Engagements avant le :
Lundi 21 mars 2016 - 20h00

Par Mail : engagements.fiscit@gmail.com

Droits d'Engagements :

Coureur Français : 17,00 € / jour de course

Coureur Etranger : 17,00 € / jour de course

(Forfait Remontées Mécaniques inclus)

Pour tous renseignements complémentaires
sur ces courses vous pouvez contacter :

Jean-François CONNET

E-mail: jf.connet@wanadoo.fr